

Le 21 octobre 2015

Monsieur Serge Chénier
Maire
Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
2121, chemin des Hauteurs
Sainte-Lucie-des-Laurentides (Québec) J0T 2J0

Objet : La protection de l'encadrement visuel au mont Kaaikop

Monsieur le Maire,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre lettre du 17 août 2015. Nous sommes conscients de l'intérêt que le mont Kaaikop représente pour votre municipalité et les gens qui le visitent.

Nous comprenons aussi que vous désirez vous assurer que la réglementation concernant la protection des paysages soit appliquée adéquatement. À ce sujet, nous tenons à vous rassurer. Rappelons cependant que le projet de Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) n'est pas encore en vigueur. Les normes, actuellement appliquées, se trouvent au Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RLRQ, chapitre A-18.1, r. 7), communément appelé RNI.

Toutefois, considérant l'importance et la sensibilité du chantier Legault touchant le mont Kaaikop, et vu la plus grande sévérité des mesures de protection des paysages prévues au projet de RADF, nous sommes disposés à accepter l'application immédiate de ces mesures prévues à ce projet de règlement.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, aussi bien dans le RNI que dans le projet de RADF, les mesures de protection des paysages sont accompagnées de dispositions prévoyant des modalités de coupe dans les encadrements visuels.



Ainsi, si vous êtes en accord avec un projet de récolte respectant les normes relatives aux encadrements visuels prévues au projet de RADF, nous serions intéressés à prévoir des rencontres de travail afin d'explorer conjointement une planification forestière durable qui tiendrait compte de vos préoccupations. À cet effet, nous vous invitons à communiquer avec M. François Lapalme aux coordonnées suivantes : par téléphone au 514 8973-2140, poste 307 ou par courriel à françois.lapalme@mffp.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Pierre Ménard